

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Automne 2015**

**POL 8280-40
Afrique
Jeudi 9 h 30 à 12 h 30**

Professeur Issiaka Mandé

Bureau : local A-3665

Téléphone : 514 987-3000 poste 2921

Courriel : mande.issiaka@uqam.ca

Disponibilités : **Mercredi de 09h30 à 11h30** et sur rendez-vous

DESCRIPTIF DU SÉMINAIRE (ANNUAIRE DE L'UQAM)

Ce séminaire vise à approfondir la compréhension des structures sociopolitiques et économiques en place dans différents pays de l'Afrique. Dans ce but, pourront être abordés, dans une perspective historique et interdisciplinaire, différents problèmes qui se rattachent à la nature du pouvoir en Afrique ainsi qu'aux problèmes auxquels ont à faire face les États africains.

DESCRIPTIF COMPLÉMENTAIRE

Migrations internationales et développement en Afrique

Ce séminaire permet d'analyser la géopolitique des migrations internationales et les enjeux autour du développement économique de l'Afrique. En effet, les flux migratoires à l'intérieur du continent constituent un enjeu dans les relations entre les États. La « porosité » des frontières pose à la fois le problème du contrôle des flux mais aussi ceux de leur mesure et la construction des identités nationales. La plupart des États africains ont, certes, signé des conventions de libre circulation des biens et des personnes dans des cadres régionaux, mais dans les faits, ils ont du mal à gérer les flux migratoires. Aussi les normes édictées par les institutions régionales d'intégration sont rarement respectées car les États s'arrogent les prérogatives de la régulation des mouvements de population. Le non-respect des obligations internationales a pour conséquence la nationalisation des emplois, des réformes agraires et foncières instrumentalisées et des expulsions des populations d'origine étrangère. De cette situation, il en découle une relation dialectique autour de la nationalité, de la citoyenneté et de l'identité. Le séminaire porte également sur la circulation migratoire notamment sur les facteurs incitatifs (politique publiques, rôle des collectivités, des réseaux, stratégies familiales et individuelles...), l'analyse des flux de personnes, de biens et d'informations ainsi que l'analyse des effets de la migration sur le développement des régions de départ.

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Ce séminaire permet aux étudiants de : - comprendre les phénomènes migratoires à l'heure de la mondialisation partant des migrations internationales comme enjeux majeurs de la gouvernance globale ; - connaître les enjeux actuels et les défis que posent les migrations en Afrique ; - s'interroger sur les fondements des politiques migratoires africaines et les difficultés d'application par les États ; - maîtriser les principaux outils et approches théoriques pour analyser les mobilités humaines.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT

À l'exception du premier cours destiné à faire connaissance et prendre connaissance du programme, ce séminaire comporte des exposés magistraux, la projection de documents audio-visuels pour illustrer certains aspects traités et des périodes de discussion structurées autour des lectures communes obligatoires et des documents présentés. Les travaux de session et les examens de session permettront d'enrichir les connaissances d'ensemble et de pousser plus loin la réflexion sur quelques aspects abordés dans le séminaire. La lecture des textes fournis pour chaque séance via MOODLE est donc indispensable ; les étudiant(e)s sont priés d'activer leur courriel, car c'est le seul moyen pour l'enseignant de communiquer avec eux rapidement, et pour les étudiantEs d'accéder à Moodle. Le bon déroulement du cours nécessite un effort de lecture important et soutenu de la part des étudiantes et étudiants. La participation active à la discussion compte pour une partie de la note finale. On attend donc des étudiantEs une critique des textes à savoir : déceler, en dehors du jugement, la cohérence dans le raisonnement et la rigueur de l'argumentation des auteurs. Pour une bonne présentation de vos travaux, prière de voir, sur le site web du Département de science politique (Uqam) notamment les appendices du guide de méthodologie (modèles et présentation de travaux).

ÉVALUATION

CALENDRIER

10 septembre 2015 :

Présentation du cours, des étudiants, de l'enseignant
Explication et entente pour l'évaluation

I. Comment appréhender les migrations internationales

17 septembre 2015 : Mondialisation des flux migratoire : problèmes de concepts, problèmes de mesure, facteurs de l'émigration.

Wihtol de Wenden Catherine, « Une nouvelle donne migratoire. », *Politique étrangère* 3/2015 (Automne), p. 95-106

URL : www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-3-page-95.htm.

DOI : [10.3917/pe.153.0095](https://doi.org/10.3917/pe.153.0095).

Catherine Wihtol de Wenden, « De l'étude des migrations aux mobilités transnationales », *Transcontinentales* [En ligne], 8/9 | 2010, document 12, mis en ligne le 31 décembre 2010, consulté le 03 septembre 2014. URL :

<http://transcontinentales.revues.org.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/199>

Wihtol de Wenden Catherine, « L'inscription des migrations dans la mondialisation », *Études* 6/2014 (juin), p. 7-17

URL : www.cairn.info/revue-etudes-2014-6-page-7.htm.

Les mots des migrations : analyse des concepts en migration internationales

24 septembre 2015 : Les paradigmes de la migration internationale : théories migratoires et gestion migratoire

Victor Piché, « Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs », *Population* 1/2013 (Vol. 68), p. 153-178.

URL : www.cairn.info/revue-population-2013-1-page-153.htm.

Victor Piché, « Martin GEIGER et Antoine PÉCOUD, *The Politics of International Migration Management* », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 27 - n°1 | 2011, mis en ligne le 30 août 2011, consulté le 10 septembre 2015. URL : <http://remi.revues.org/5409>

01 octobre 2015 : Migrants, acteurs de développement

Guengant Jean-Pierre, « Quel lien entre migrations internationales et développement ? », *Revue Projet* 4/2002 (n° 272) , p. 72-81

URL : www.cairn.info/revue-projet-2002-4-page-72.htm.

DOI : [10.3917/pro.272.0072](https://doi.org/10.3917/pro.272.0072).

Denise Efnay-Mäder, Gérard Perroulaz et Catherine Schümperli Younossian, « Migration et développement: les enjeux d'une relation controversée », *Annuaire suisse*

de politique de développement [En ligne], Vol. 27, n°2 | 2008, mis en ligne le 18 mars 2010, Consulté le 10 septembre 2015.

URL : <http://aspd.revues.org/176>

Geiger, M. and Pécoud, A. (2013), Migration, Development and the 'Migration and Development Nexus'. *Popul. Space Place*, 19: 369–374. [doi: 10.1002/psp.1778](https://doi.org/10.1002/psp.1778)

Kapur D. 2004. *Remittances: The New Development Mantra? UNCTAD G-24 Discussion Paper Series 29. UNCTAD: New York and Geneva*

<http://www.cities->

[localgovernments.org/committees/fccd/Upload/library/gdsmdpbg2420045_en_en.pdf](http://www.cities-localgovernments.org/committees/fccd/Upload/library/gdsmdpbg2420045_en_en.pdf)

II. Migration et souveraineté des États

08 octobre 2015 : Enjeux de frontières et migrations intra-africaines : la fabrique d'étrangers

Catherine Coquery-Vidrovitch, « Frontières africaines et mondialisation », *Histoire@Politique* 2/2012 (n° 17), p. 149-164.

www.cairn.info/revue-histoire-politique-2012-2-page-149.htm

Whitaker, B. E. (2015). Playing the immigration card: the politics of exclusion in Côte d'Ivoire and Ghana, *Commonwealth & Comparative Politics*, 53(3), 274-293.

<http://www.tandfonline.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/toc/fccp20/53/3>

Zhou, Yang-Yang, How Refugees Drive Preferences for Citizenship Exclusion: Evidence from Sub-Saharan Africa (December 5, 2014). APSA 2014 Annual Meeting Paper.

Available at SSRN: <http://ssrn.com/abstract=2454409>

Jonathan Seglow « Quatre théories d'acquisition de la nationalité », *Raisons politiques* 2/2007 (n° 26), p. 149-173.

URL: www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2007-2-page-149.htm.

Gonidec P.F. La nationalité dans les États de la Communauté et dans les États "marginiaux". In: *Annuaire français de droit international*, volume 7, 1961. pp. 814-835.

URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_1961_num_7_1_1123

Aurelia Segatti (2015). "Mobutu's Ghost": Mobilising against foreign retailers in contemporary Congo. *Africa*, 85, pp 13-36.

DOI :[10.1017/S0001972014000758](https://doi.org/10.1017/S0001972014000758).

Ayimpam Sylvie, « Commerce transfrontalier et migration féminine entre les deux Congo », *Revue Tiers Monde* 1/ 2014 (n° 217), p. 79-96

URL : www.cairn.info/revue-tiers-monde-2014-1-page-79.htm.

DOI : [10.3917/rtm.217.0079](https://doi.org/10.3917/rtm.217.0079)

Peil, M. (1971) "The expulsion of West African aliens", *Journal of Modern African Studies*, Vol. 9, No. 2 (Aug., 1971), pp. 205-229 Published by: Cambridge University Press

<http://www.jstor.org/stable/159441>

15 octobre 2015 : Espaces migratoires régionaux et aspects légaux et administratifs

Lama Kabbanji, Vers une reconfiguration de l'agenda politique migratoire en Afrique de l'Ouest, *Études internationales*, Volume 42, numéro 1, 2011, p. 47-71

<http://id.erudit.org/iderudit/045877ar>

Mylène Coderre-Proulx, Mémoire soutenu : [Incidence des politiques migratoires de l'Union européenne sur la gestion migratoire en Afrique de l'Ouest \[ressource électronique\] : le cas de la politique étrangère espagnole au Sénégal](#)

Mémoire (M. en science politique) - Université du Québec à Montréal, 2013.

<http://lien.uqam.ca/kq3bmx2>

Düvell, F. (2012), Transit migration: A blurred and politicised concept. *Popul. Space Place*, 18: 415–427.

DOI : 10.1002/psp.631

Gabrielli Lorenzo, « Les enjeux de la sécurisation de la question migratoire dans les relations de l'Union européenne avec l'Afrique. » Un essai d'analyse, *Politique européenne*, 2007/2, n° 22, p. 149-173

Jocelyne Streiff-Fénart et Philippe Poutignat, « Vivre sur, vivre de la frontière : l'après transit en Mauritanie et au Mali », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 30 - n°2 | 2014, mis en ligne le 01 juin 2017, consulté le 10 septembre 2015. URL : <http://remi.revues.org/6911>

22 octobre 2015 : Migrations non documentées et réfugiés

Luc Cambrézy, « Réfugiés et migrants en Afrique : quel statut pour quelle vulnérabilité ? », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 23 - n°3 | 2007, mis en ligne le 01 décembre 2010.

URL : <http://remi.revues.org/4199>

Charles Heller et Lorenzo Pezzani, « Traces liquides : enquête sur la mort de migrants dans la zone-frontière maritime de l'Union européenne », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 30 - n°3 et 4 | 2014, mis en ligne le 01 décembre 2017

URL : <http://remi.revues.org/7106>

Le Houérou Fabienne, « Poussières d'instant : la reconstruction de soi et l'invention de nouveaux métiers par les réfugiées du Darfour au Caire. », *Le Mouvement Social* 4/2008 (n° 225), p. 81-97

URL : www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2008-4-page-81.htm.

DOI : [10.3917/lms.225.0081](https://doi.org/10.3917/lms.225.0081)

29 octobre 2015 : Semaine de relâche

III. Migrations, sécurité et constructions identitaires

05 novembre 2015 : Diasporas et communautés transnationales ouest-africaines

Rutvica Andrijasevic et William Walters « L'Organisation internationale pour les migrations et le gouvernement international des frontières », *Cultures & Conflits* 4/2011 (n° 84), p. 13-43.

URL : www.cairn.info/revue-cultures-et-conflits-2011-4-page-13.htm.

Joseph H. Carens « Etrangers et citoyens : un plaidoyer en faveur de l'ouverture des frontières », *Raisons politiques* 2/2007 (n° 26), p. 11-39.

URL : www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2007-2-page-11.htm.

Mahamadou Zongo, « La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire: trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *African Sociological Review / Revue Africaine de Sociologie*, Vol 7, No 2 (2003) pp 58-72
<http://www.ajol.info/index.php/asr/article/view/23145/19913>

Barou Jacques, « Les immigrés d'Afrique subsaharienne en Europe : une nouvelle diaspora ? », *Revue européenne des migrations internationales* 1/ 2012 (Vol. 28), p. 147-167

URL : www.cairn.info/revue-europeenne-des-migrations-internationales-2012-1-page-147.htm.

12 novembre 2015 : Migrations africaines et recompositions identitaires en Côte d'Ivoire

Pierre Kipré « Migrations et construction nationale en Afrique noire : le cas de la Côte d'Ivoire depuis le milieu du XXe siècle », *Outre-Terre* 4/2006 (n° 17), p. 313-332.

URL : www.cairn.info/revue-outre-terre-2006-4-page-313.htm.

Alfred Babo, « L'étranger a travers le prisme de l'ivoirite en Côte d'Ivoire: retour sur des regards nouveaux », *Migrations Société*. 01/2012; XXIV(144):99-120.

Alfred Babo, « La politique publique de l'étranger et la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire », in *Côte d'Ivoire : la réinvention de soi dans la violence*. Sous la direction de Francis Akindès. Dakar, CODESRIA, 2011, p. 39-62

<http://www.codesria.org/IMG/pdf/2-Babo-2.pdf>

Ouvrage au complet : <http://www.codesria.org/spip.php?article1469>

Yéo O. Emma , *Idéologie politique et conflit en Côte d'Ivoire : une analyse du discours politique sur l'identité nationale*. Dakar- Leiden, CODESRIA, - African Studies Centre, rapports de recherche n° 11, 2012, 60 p., ISBN : 978-2-86978-502-1

<http://www.codesria.org/spip.php?article1646>

Film : Côte d'Ivoire, La Poudrière Identitaire (documentaire)

<https://www.youtube.com/watch?v=cvyu1pJuHyk>

19 novembre 2015 : Université de Montréal

Autour de l'ouvrage de Victor Piché et Dennis Cordell, *Le mil et Franc* (sous presse aux PUQ et aux PUO)

Lancement en vidéoconférence avec l'Université de Ouagadougou et réseau de l'Agence universitaire de la francophonie (à confirmer pour l'horaire)

26 novembre 2015 : Conférence – à préciser

3 décembre 2015 : Présentation des travaux d'étudiants

10 décembre 2015 : Présentation des travaux d'étudiants

17 décembre 2015 : Séance de synthèse

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.